UE Stage L3 Mathématiques – MAT3013L

Cette unité d'enseignement de 6 crédits fait partie du semestre 6 de la Licence de Mathématiques et est obligatoire pour le parcours "Mathématiques pour l'enseignement". Vous devez organiser votre stage en fonction de vos disponibilités. La séquence 3 (**mardi matin et jeudi après-midi** du S6) est réservée pour cette UE. Vous aurez également un peu de temps entre les deux semestres.

En quoi consiste cette UE ?

Il s'agit d'effectuer un stage que vous trouvez par vos propres moyens ou par le Bureau académique des stages de l'ESPE et qui sera une expérience de pré-professionnalisation. A l'issue de ce stage, vous rédigerez un rapport et présenterez votre stage lors d'une soutenance devant un jury. C'est une UE hors séquence qui doit représenter *au minimum 60 heures de travail* dont *au moins 40 heures sur votre lieu de stage*. Le stage doit vous permettre d'effectuer une prise de contact avec un milieu professionnel de votre choix en rapport avec votre projet de poursuite d'études et avec votre projet professionnel ultérieur.

Les stages peuvent être réalisés dans des établissements publics ou privés : établissements scolaires, lieux de diffusion des sciences mathématiques, entreprises (banque, cabinet d'audit, de comptabilité, d'actuariat, d'assurance), etc. La contrainte principale est que votre stage ait un rapport avec votre formation à l'Université. Dans le cadre du parcours "Mathématiques pour l'enseignement", les stages ont généralement lieu en établissements scolaires. Dans ce cas, il s'agira d'aller à la rencontre de différentes facettes du métier d'enseignant en tant qu'observateur et éventuellement acteur sous la responsabilité d'un tuteur.

La recherche du stage

Il y a deux moyens pour trouver un stage :

1. Vous cherchez ce stage via le Bureau des stages de l'ESPE de l'Académie de Lyon-Université Lyon 1. Dans ce cas, vous devez remplir une fiche en précisant vos vœux géographiques ainsi que les horaires de stage souhaités. En fonction de vos vœux géographiques, la DAFOP au Rectorat, en lien avec les inspecteurs de la discipline, proposera via le Bureau des stages des implantations avec le nom des tuteurs.
2. Vous pouvez aussi chercher ce stage vous-même : cibler vos choix, aller sur place, prendre contact, déposer une lettre de motivation et un CV.

Quelque soit l'option choisie, la recherche d'un stage peut prendre du temps, il est donc recommandé de commencer votre recherche le plus tôt possible. Il est à savoir que depuis la rentrée 2017, le Rectorat déconseille les demandes individuelles de stage auprès des établissements scolaires et préconise de faire une demande collective via le Bureau académiques des stages de l'ESPE.

La convention de stage obligatoire

En fonction de l'option choisie :

1. Le Bureau des stages de l'ESPE édite la convention de stage lorsqu'il vous aura trouvé un lieu de stage.
2. Il faudra faire une demande de convention de stage en vous connectant à l'application Elipse `http://sciences-licence.univ-lyon1.fr/outils/elipse-stages-/` avec les identifiants habituels Lyon1. C'est une procédure qui vous couvrira en cas d'accident de toute nature et c'est indispensable. On vous demande de déclarer les dates de début et de fin de stage ainsi que les jours de la semaine où vous serez sur votre lieu de stage : attention à ne pas dépasser 40 jours (pour allonger la durée du stage, il faudra faire une autre convention). La Scolarité de la Licence

STS vous contactera pour chercher les exemplaires de la convention définitive qu'il faudra faire signer dans cet ordre par l'organisme d'accueil (représentant légal et tuteur professionnel) et le tuteur pédagogique. Vous ramènerez les conventions signées au bureau des stages (*Quai 43, bureau 132*) et la Scolarité se chargera d'obtenir la dernière signature, celle du Directeur de la Faculté des sciences. Vous récupérerez alors les exemplaires signés de la convention.

L'encadrement méthodologique

Votre stage vous sera pleinement profitable en disposant d'outils méthodologiques adaptés. Pas à pas une problématique se dégagera et, en cohérence avec celle-ci, l'accompagnement méthodologique proposé par l'équipe pédagogique vous aidera à construire des outils d'observation et/ou concevoir et mettre en œuvre des situations sur le lieu du stage, recueillir et analyser des données, interpréter les résultats et rédiger votre rapport de stage. L'enseignement reçu dans le cadre de l'UE HEDM au semestre 5 pourra le cas échéant être mis en pratique.

Cet encadrement sera proposé sous différentes formes : quelques séances d'enseignement au début du semestre, une permanence régulièrement assurée tout au long du semestre et des fiches méthodologiques à disposition via la plateforme *Claroline Connect* : `https://clarolineconnect.univ-lyon1.fr/`

Le rapport de stage et la soutenance

L'enjeu du rapport est de rendre compte de votre expérience de stage en valorisant autant que possible votre investissement personnel, tant en termes de temps dédié à ce stage qu'en termes de réflexions, réalisations et analyses (pédagogiques et/ou didactiques dans le cas du Parcours "Mathématiques pour l'enseignement") et votre bonne maîtrise des mathématiques en jeu dans cette expérience de terrain. Pour vous aider à dépasser le niveau des généralités et du descriptif, il est attendu que des données issues du stage soient sélectionnées en cohérence avec votre problématique et analysées finement.

Le rapport devra être réalisé avec le logiciel LaTeX(des TP d'initiation à cet outil seront proposés) avec un nombre de pages entre 15 et 20 (sans comptabiliser d'éventuelles pages annexes).

Avec un rapport remis au plus tard une semaine avant la date de la soutenance, vous devrez présenter votre stage à l'oral devant un jury. La soutenance se composera de votre présentation, outillée d'un diaporama, et d'un entretien avec le jury . Elle durera 30 minutes.

Des fiches méthodologiques pour vous conseiller dans la réalisation du rapport et la préparation de la soutenance seront à votre disposition sur *Claroline Connect*.

L'évaluation de l'UE

Une fiche d'évaluation de stage à faire remplir par votre tuteur professionnel vous sera fournie et sera à remettre avec votre rapport de stage. L'évaluation de l'UE prendra en compte à la fois cette fiche du tuteur professionnel, le rapport de stage et les éléments donnés à voir lors de la soutenance. Les critères d'évaluation du rapport de stage et de la soutenance seront explicités par l'équipe pédagogique lors d'une séance CM au début du semestre 6 et vous les retrouverez dans les fiches dédiées à ces deux objets (fiches à disposition sur la plateforme *Claroline Connect*).

L'équipe pédagogique

— Véronique Battie (responsable de l'UE) : `veronique.battie@univ-lyon1.fr`
— Léon Matar Tine : `leon-matar.tine@univ-lyon1.fr`